

L'ATHOG'LIEN

L'édito...

par Pierre CHAPUIS

Madame, Monsieur,

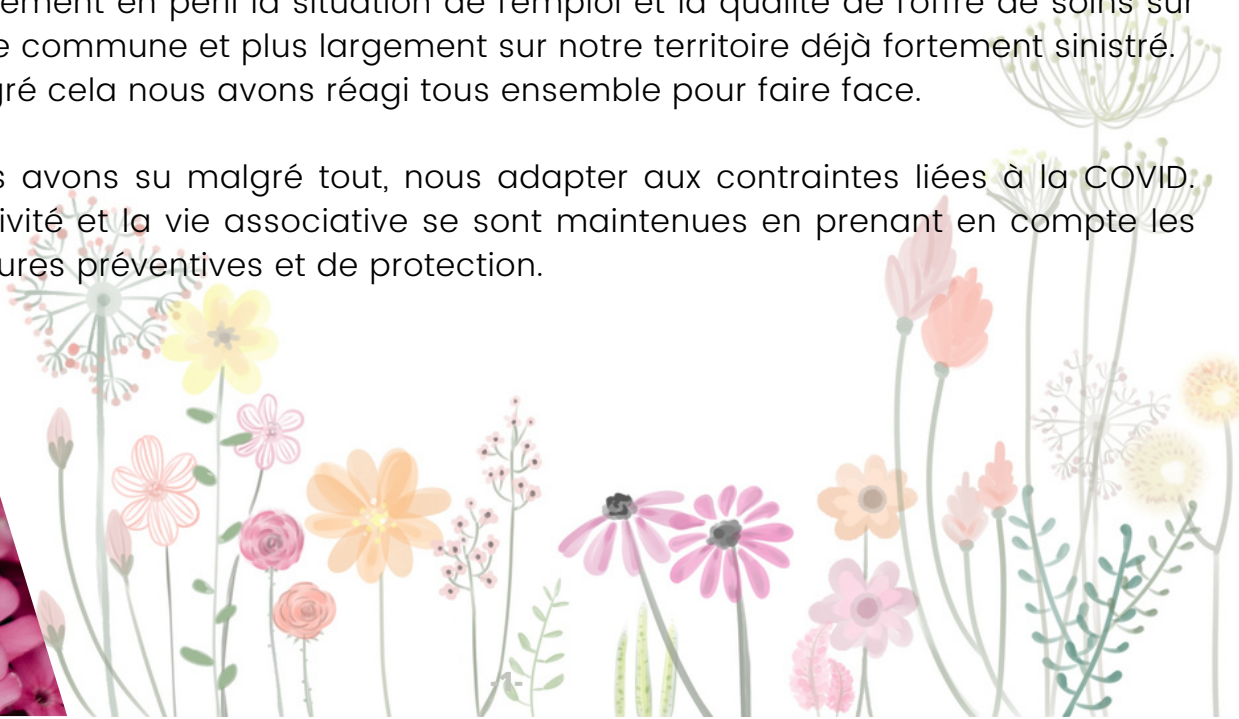
Ce début d'année 2022 a apporté une nouvelle fois son lot de difficultés. La pandémie de COVID a connu un nouveau pic de contamination du fait de l'apparition d'un nouveau variant. Cette situation nous a contraint à réduire considérablement nos activités et à fortement perturbé notre vie sociale.

Alors que la situation sanitaire commençait à s'améliorer, un nouveau fléau est apparu avec le conflit en Ukraine qui est une menace pour la paix en Europe.

Cet état de guerre amène son lot de désolation, de mort et de destruction dans ce pays et provoque l'exode des populations et l'arrivée de réfugiés sur notre territoire.

Nous concernant plus directement la confirmation du départ de la clinique KORIAN/LA CONDAMINE a été, pour nous, un coup de tonnerre. Ce départ met gravement en péril la situation de l'emploi et la qualité de l'offre de soins sur notre commune et plus largement sur notre territoire déjà fortement sinistré. Malgré cela nous avons réagi tous ensemble pour faire face.

Nous avons su malgré tout, nous adapter aux contraintes liées à la COVID. L'activité et la vie associative se sont maintenues en prenant en compte les mesures préventives et de protection.



Nous avons répondu à l'appel des associations et des collectivités pour apporter notre aide aux populations Ukrainiennes. Vous avez participé de façon importante à la collecte organisée par la mairie et la communauté de communes. Cette solidarité s'est aussi concrétisée par la mise à disposition par la commune d'un logement qui accueille depuis le 12 mars 7 réfugiés.

Enfin la mobilisation de tous et l'action conjointe forte des élus locaux et nationaux envers les autorités de tutelles ont permis d'obtenir des engagements forts de l'ARS pour compenser le départ de KORIAN. Une feuille de route a été établie par les autorités de tutelles, elle prévoit la création d'une structure de soins publique équivalente, avec la création d'un hôpital de proximité en relation avec l'hôpital d'Aubenas.

Toutes ces actions nous laissent apercevoir un rayon de soleil à travers les nuages, à l'image du printemps qui s'annonce. Mais nous devons rester vigilent : la pandémie couve toujours, malgré notre générosité la guerre est toujours aux portes de l'Europe. Et bien sûr nous restons très attentifs sur l'évolution du dossier de compensation du départ de La Condamine.

Comme vous pouvez le lire dans les pages qui suivent la vie communale a continué malgré les difficultés. Des travaux ont été réalisés, d'autres sont en préparation.

Les associations reprennent avec encore plus d'ampleur leurs activités. De nombreuses manifestations sont programmées par le monde associatif et la mairie. Nos employés communaux souvent avec discrétion ont continué à assurer les services qui rendent plus facile notre quotidien.

C'est avec espoir et confiance en notre pouvoir d'adaptation et notre pugnacité pour faire face aux difficultés que s'épanouira notre printemps.

Bonne lecture à Toutes et à Tous

Pierre Chapuis



Michel Lascombe, nouveau conseiller municipal

Michel Lascombe, 69 ans, professeur de droit, a rejoint l'équipe municipale. Il est délégué au suivi des dossiers administratifs, juridiques et contentieux, ainsi qu'aux affaires culturelles.



Hommage à Martine Adaire

Au nom du conseil municipal de Thueyts, nous adressons un dernier adieu à Martine, élue municipale de "Concordance Thueyts", nous lui apportons un témoignage d'affection, et nous garderons en souvenir son regard, son rire, ses mots, sa personnalité mais aussi sa force pour mener les combats qui lui tenaient à cœur.

Nos pensées vont à la famille, et à tous ceux qui n'oublieront jamais les jours où ils ont croisé la vie de cette grande dame qu'était Martine.

LES TRAVAUX

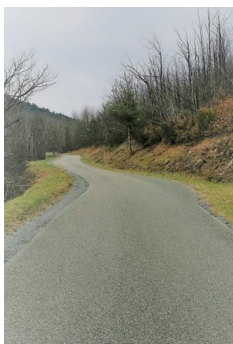


Il ne se passe pas une semaine sans que le service technique soit obligé d'intervenir pour changer des appareils (radiateurs, chauffe-eaux, etc.) ou réparer des fuites (toit des logements du Fabricou, par exemple).

Le manque d'entretien régulier de beaucoup de logements et de bâtiments communaux, nous oblige à adopter un plan de travaux pour pallier à ces désordres et donc à prévoir un budget nécessairement important.

ÉPAREUSE

L'épareuse a été passée sur le chemin du Pont du Diable, au Bouchet, à la Croze et sur une partie du Chemin de la Borie.



NOUVEAU VÉHICULE

La camionnette Renault datant de 1998 est tombée en panne. Non réparable, il était plus économique et plus efficace de la remplacer. Une camionnette-benne IVECO 35C15 d'occasion, mise en circulation en 2018 et en parfaite état, a donc été acquise.

Il faudra prévoir un aménagement de la benne pour permettre l'adaptation de l'aspirateur à feuilles.



2 NOUVEAUX AGENTS TECHNIQUES

En ce début d'année, Claude et Roméo ont rejoint l'équipe du service technique.



AGENCEMENT DE LA GARDERIE

Un mur a été supprimé dans la nouvelle garderie afin d'optimiser les espaces.



RÉNOVATION D'UN APPARTEMENT

Un appartement de la maison Coult, vacant pour un moment, a été entièrement repeint par le service technique. La salle de bains a été entièrement rénovée. Dans le même temps, les parties communes ont été nettoyées et repeintes.



RÉFECTION CHEMIN DU BOUCHET

Enrochement sur la route du Bouchet pour consolider la chaussée.



ESCALIERS VIA FERRATA

Très abimés par les nombreux passages, les escaliers du menant au départ de la Via Ferrata.



LA VIE COMMUNALE

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022



Le recensement général de la population, qui a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10000 habitants, s'est déroulé à Thueyts du 20 janvier au 19 février 2022.

Il était organisé conjointement par la Commune et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), et réalisé par 3 agents recenseurs recrutés par la Commune ainsi que par le Secrétaire de Mairie en tant que coordonnateur communal, sous le contrôle du superviseur de l'INSEE.

La Municipalité remercie les habitants qui ont accompli ce devoir citoyen en répondant à l'enquête, que ce soit par Internet (environ 60 %) ou par questionnaires papier.

Le recensement de la population est très important pour la Commune car de ses résultats dépend notamment le calcul des dotations de l'État. Il sert aussi à préparer l'avenir en anticipant les besoins en fonction de la composition de la population.

Les résultats du recensement seront connus courant juin. La prochaine campagne de recensement aura lieu en janvier-février 2027.

LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

A Thueyts, nous avons la chance d'avoir un distributeur automatique de billets.

Pour apporter ce service à la population, la mairie a passé une convention avec le Crédit Agricole qui prévoit, au minimum, 36000 retraits par an.

Si ce nombre de retraits n'est pas atteint, la mairie paie une indemnité, fonction du nombre de retraits manquants.

Avant 2019, environ 30000 retraits étaient effectués sur le distributeur, l'indemnité coûtait entre 2500€ et 3500€ à la commune.

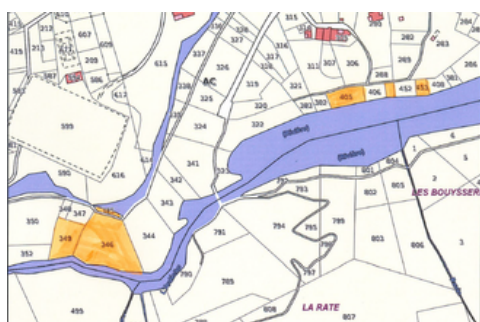
En 2021 seulement 24000 retraits, l'indemnité est montée à 6700€. Il faut savoir que la convention avait été écrite sur le nombre de retrait et non pas sur la somme totale retirée.

Le maintien du distributeur sera fonction de son utilisation à l'avenir car cette indemnité est une grosse somme qui pourrait être employée à d'autres usages.

Il faut donc mieux retirer en plusieurs fois la somme d'argent voulue, plutôt que d'effectuer un seul retrait global.



ACQUISITION DE PARCELLES LIEUDIT "SOUS LA ROCHE"



La commune a jugé opportun d'acquérir les parcelles de terrain appartenant à M. VERDIER Germain permettant ainsi d'accroître sa maîtrise foncière en bordure de la rivière Ardèche et d'être propriétaire des terrains sur lesquels se situe le départ de la Via Ferrata et certains de ses équipements.

La Commune remercie les héritiers d'avoir accepté de faire cette transaction.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a 1 an



Le CMJ a été créé en avril 2021, dans le but de sensibiliser et d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune. Ils sont au nombre de 11 membres très actifs qui, malgré leurs études et leur vie privée, s'investissent dans la commune.



Malgré les restrictions liées au COVID, ils ont réussi à mener des actions variées. Il faut leur attribuer : les Olympiades, la vente de brioches au profit de l'ADAPEI, le concours de vitrines et de maisons décorées pour Noël, la fabrication de sapins en bois pour décorer le balcon de la mairie, leur investissement dans la médiathèque, leur implication lors des commémorations officielles.

Le CMJ s'est réuni en janvier pour définir ses différentes actions pour cette année. Pleins d'idées, ils ont décidé de programmer le carnaval. Cet évènement très attendu par les enfants mais pas seulement, se déroulera le samedi 9 avril. Les jeunes conseillers ont voulu remettre de la couleur dans cette période grise, et ont choisi comme thème "les couleurs". Le petit plus, venir avec son vélo, sa trottinette ...ou sa brouette décorés. Le départ en fanfare se fera depuis les locaux des services technique à 14h30.

Forts du succès de l'an passé, les jeunes conseillers ont le plaisir de ré-organiser les Olympiades, le samedi 14 mai dans le parc du château.

Une nouveauté, une après-midi cinéma et escape-game sur le thème des « fake news » sera proposée le lundi 6 juin.

Pour avoir toutes les infos sur ces manifestations,
surveiller les affiches et PanneauPocket .

Conscient de son devoir de mémoire, le CMJ sera présent à la commémoration du 8 mai, comme acteurs et non comme spectateurs.

La communauté de communes prévoit la réalisation de parcours d'orientation permanents dans plusieurs villages de caractère, dont Thueyts. Dans un premier temps une vingtaine de bornes seront disposées dans le vieux bourg. La commune participera à l'élaboration du parcours et au balisage, avec l'implication du CMJ.

Par la suite les parcours pourront être étendus aux alentours, également à l'attention des VTT.

LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE

Les animations ont été très riches en ce début d'année à la Médiathèque

Nuit de la lecture : une première pour Thueyts

Dans le cadre des 6èmes nuits de la lecture initiées par le ministère de la Culture et le centre national du livre du 20 au 23 janvier, la Médiathèque a proposé pour la première fois une scène ouverte le samedi 22 janvier 2022. Sur la base du volontariat, se sont enchaînées pendant une heure trente des lectures diverses : textes, poésies, chansons, recette de cuisine, nouvelles, contes, textes humoristiques, mais aussi intermèdes ludiques. Il y a eu de l'émotion, du sérieux, des rires, de la bonne humeur, surtout du partage de textes et chacun a promis de se retrouver l'année prochaine !



Atelier : Composez un tableau avec des magazines

Une nouvelle initiative originale du groupe créatif qui propose régulièrement des activités à la Médiathèque.

Cette fois, il s'agissait par trois ateliers tenus en février-mars 2022, sur la proposition de Nelly Lemaire, de partir de découpages recueillis dans des magazines divers, pour réaliser une composition thématique en toute liberté et imagination.

Les résultats sont surprenants et spectaculaires...

Eveil à la lecture des tout-petits avec la Malle expo MEEMO

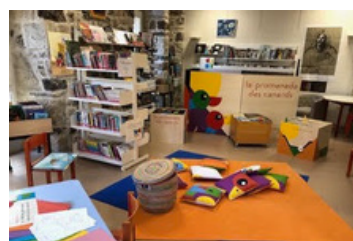
L'exposition animation Meemo 07 (Malle Expo d'Eveil aux Mots Ardèche), proposée par nos partenaires habituels (Bibliothèque départementale d'Ardèche, Communauté de communes) à destination des enfants de 1 à 5 ans, a été très appréciée.

Nous avons pu y accueillir à plusieurs reprises la micro-crèche, le relais assistantes maternelles, les classes maternelles des écoles, dont celle de Pont de Labeaume, les familles les mercredis 19 et 26 janvier et le samedi 5 février avec un atelier fort apprécié de création et art plastique avec Anne Valetta, animatrice jeunesse.

Au total ce sont 64 enfants et 29 adultes accompagnants professionnels ou familles, qui ont pu en bénéficier.

Tous ont noté le grand intérêt du contenu exploitable de la malle expo, en plusieurs postes d'activités : lectures (livres et panneaux de contes), puzzles bois et feutrine, coussins ; jeux d'adresse et manipulation (puzzles, coussins, billes aimantées), travail de gommettes, collages, peinture.

En résumé, une expérience intéressante pour les usagers et très appréciée des enfants et des familles, qui ouvre des perspectives à l'équipe de la médiathèque.



Un mois de mars 2022 riche en créations artistiques à Thueyts !
Deux résidences d'artistes ont été accueillies dans la commune :

Labeume en musiques et Format

La résidence dans un lieu, une commune, un territoire, permet d'accueillir et accompagner des artistes avec un projet de création ou de recherche, par une mise à disposition de lieu, de temps, de moyens techniques, financiers et humains au plus près de leurs besoins.

Labeume en musiques : Légende (du Pont du Diable)

Didier Puntos compositeur en résidence à Labeume en Musiques pour la saison 2021-22, a créé et composé un conte musical d'après la légende du Pont du diable de Thueyts, interprété au piano par lui-même et par Caroline Gesret, mezzo-soprano et comédienne, au sein d'un concert de contes musicaux donné à Meyras, avec Pierre et le loup de Prokofiev.

Nous avons donc accueilli ces artistes pour deux conférences musicales à la Médiathèque, en partenariat avec la Communauté de communes (elle-même en lien avec d'autres partenaires dont le Département pour cette résidence).

La première conférence, en amont du concert, a permis de présenter les artistes, les instruments et le thème de la Légende ; et la seconde rencontre après la représentation avait pour but de réécouter et décrypter des extraits de l'œuvre pour comprendre les choix d'écriture de l'histoire, de la musique et de la mise en scène. Les habitants ont pu ainsi exprimer leur ressenti et approfondir la découverte de l'œuvre.



Afin de donner un écrin symbolique à ces conférences, la Médiathèque avait organisé une collecte auprès de la population de tous documents personnels, objets, photographies nouvelles ou anciennes, documents, archives, mais aussi des réalisations personnelles, tableaux, peintures, compositions portant sur le thème du Pont du Diable. Public et artistes se sont donc retrouvés au cœur de la légende, ou des légendes, du Pont du Diable. Tant cette exposition participative que les conférences ont été appréciées, donnant l'envie à tous de développer à l'avenir de nouvelles collaborations.

Un grand merci !

C'est grâce à la générosité des Athogiennes et Athogiens qui ont accepté de nous confier du 18 février au 11 mars tableaux, objets, photos, réalisations, œuvres de toute nature, que cette exposition consacrée au Pont du Diable a pu se tenir.

Nous leur renouvelons ici toute notre reconnaissance,
après avoir partagé le verre de l'amitié le 11 mars dernier.

Format : J'irai danser

Créée en 2009, Format est une structure artistique et culturelle, dédiée à la culture chorégraphique implantée en secteur rural et a pour objectif, entre autres, d'apporter un soutien à la création. La municipalité de Thueyts a la volonté de développer les résidences artistiques, convaincue que cela permet des rencontres, des échanges entre des artistes, des habitants et le territoire, constitutifs d'une culture chorégraphique vivante et partagée.

C'est pourquoi elle a mis à disposition des salles et espaces afin d'accueillir la compagnie Solsikke. La résidence s'est faite en deux temps de créations : une semaine en décembre et dix jours en mars.



Afin d'inclure la population à cette création, un groupe complice de 14 personnes a participé en amont à 3 ateliers de 2h puis a pris part à la séquence finale de la pièce.

Vendredi 18 mars 2022, avec J'irai danser, la compagnie nous a entraîné dans un « bal interdit, », en un lieu éphémère de plein air, avec pour motifs la danse, la joie et le besoin de se rassembler et de fêter le mouvement. 125 spectateurs ont pris plaisir à cette découverte d'une œuvre originale.



Je suis Femen

Samedi 19 mars 2022, dans le prolongement de la Journée Internationale des Droits de la Femme, la Médiathèque de Thueyts a proposé un témoignage unique sur la naissance du mouvement Femen et son développement à travers le portrait d'une de ses co-fondatrices, Oksana Shachko, artiste ukrainienne, belle, intelligente, talentueuse. Profondément révoltée par les injustices de toute nature, et par l'attitude des institutions politiques et religieuses à l'égard de la condition féminine, elle choisit de se radicaliser.

Dans le mouvement FEMEN, elle met tout son talent artistique, tout son cœur et toute son énergie, souvent au péril de sa vie. En danger dans son propre pays, elle se réfugie en France en 2013 et obtient l'asile politique. Elle se désolidarise du mouvement FEMEN France, se considérant victime d'une trahison, et mettra fin à ses jours en 2018.

C'est cette histoire tragique qui a donné lieu à une présentation en plusieurs parties le 19 mars dernier.

Tout d'abord, une projection du film d'Alain Margot "Je suis Femen" où le réalisateur dresse le portrait intimiste de Oksana et révèle l'histoire des jeunes femmes courageuses qui se sont battues pour la liberté d'expression et la démocratie. Chacun aura noté la résonance de certains propos ou événements avec l'actualité.



Puis une exposition a permis de découvrir une trentaine de reproductions d'icônes peintes par cette artiste de grand talent, ainsi qu'une trentaine de panneaux expliquant son parcours.

En acceptant la proposition de Monsieur Alain Hérault, le conférencier qui a animé avec passion les différentes phases de cette manifestation, la Médiathèque a souhaité en toute neutralité contribuer à enrichir la réflexion de chacun par la découverte de sujets peu ou mal connus.



Léona

Une nouvelle venue à la Médiathèque... Nous avons le plaisir d'accueillir Léona HUMBERT jusqu'au 31 août. Léona est titulaire d'une Licence en lettres classiques et complète sa formation par une Licence professionnelle Bibliothèques, musées et médiation culturelle. Ce stage à la médiathèque est son stage de fin d'études. Son sujet de stage porte sur l'accompagnement d'une médiathèque rurale dans son projet de déménagement, elle sera force de proposition pour travailler avec nous sur nos réflexions pour le futur.



Actualité civique et électorale

Une séance de ciné-débat à la Vesprade le samedi 2 avril sur le thème de l'élection présidentielle ! Un film récent : Le monde d'hier, accompagné d'un temps d'échange et d'informations en toute neutralité.

Un ciné-débat en partenariat avec la Maison de l'Image qui a réussi l'exploit d'obtenir la diffusion à Thueyts le 2 avril d'un film sorti le 31 mars... Un grand merci à eux.

Prochain ciné-débat "Élections législatives et pouvoirs de l'assemblée nationale" le dimanche 22 mai à 17h.

La Médiathèque est au service de toute la population...

Elle est la vôtre, on est à l'écoute de vos suggestions, on vous attend !

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'équipe municipale et les membres du CCAS remercient très chaleureusement, les nombreux donateurs et donatrices pour leur générosité envers le peuple ukrainien.

L'ensemble des vêtements, produits d'hygiène, de secours collectés sont déjà partis le vendredi 11 mars.

Compte tenu de l'importante quantité des dons collectés et déjà en cours d'acheminement, la collecte est provisoirement suspendue.



Un nouvel appel aux dons sera lancé au besoin : consultez « Panneapocket »

Nous avons fait preuve de solidarité dans le cadre du conflit en Ukraine. En effet depuis le 12 mars, nous avons mis à disposition d'une famille (3 mamans et 4 enfants) un logement communal et avons tout mis en œuvre afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

RESTAURATION COLLECTIVE : ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES



Les évolutions législatives et réglementaires (loi EGalim et la future loi Climat Résilience) engagent la restauration collective (privée comme publique) vers une alimentation encore plus saine et plus durable.

Le fournisseur des repas Api s'engage avec une ambition de qualité :

- 100% des pommes de terre fraîches sont locales
- 100% du pain est artisanal et local
- 100% du bœuf frais est régional
- 100% de la Viande de porc hors charcuterie est labellisée IGP Montagne
- 80% des poissons sont issus de la pêche durable (MSC)
- 100% des crudités, proposées en entrée, sont fraîches et de saison
- 100 % des bananes, oranges, betteraves cuites, haricots verts surgelés, choux-fleurs surgelés, égrené de bœuf surgelé sont bio
- 100% des pâtes et de la semoule sont bio
- 100 % du riz, des lentilles vertes et corail, pois chiches, haricots blancs... sont labellisés
- 100% des pommes sont issues de vergers éco-responsables
- Les apports en sel, en sucre et en matières grasses sont contrôlés dans les recettes.



A cela, s'ajouteront dans les mois qui viennent du fromage blanc bio et local en vrac qui sera conditionné dans des contenants en verre par nos équipes afin de contribuer à la limitation des Emballages plastiques. EGalim fixe l'objectif d'approvisionnement pour les repas servis en restauration collective à 50% de produits reconnus durables, dont au moins 20 % de produits BIO.

ESPACE PÉRISCOLAIRE DU VAL D'ARDÈCHE

Comme annoncé dans le précédent Athog'lien, la cantine scolaire a déménagé.

Au retour des vacances de février, les enfants ont eu le plaisir de découvrir les nouveaux locaux, un espace plus lumineux et moins bruyant.

Quelques jours après, la garderie a également déménagé dans des locaux mitoyens. L'aménagement de ce nouveau complexe périscolaire rassemblant dans un même endroit cantine et garderie permet un accueil répondant aux besoins des enfants.

Afin de répondre au protocole sanitaire, des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes de l'école ainsi qu'au complexe périscolaire.



ACTU : PROJET TRANSFERT DE LA CLINIQUE KORIAN

Vous le savez. Vous l'avez lu dans la presse et vous avez vu les affiches et les pétitions qui ont circulé dans la commune :

Le Groupe privé Korian a décidé de s'installer à Montélimar et de ne plus exploiter la «Condamine». C'était un coup dur pour notre village.

On ne pouvait pas en rester là !

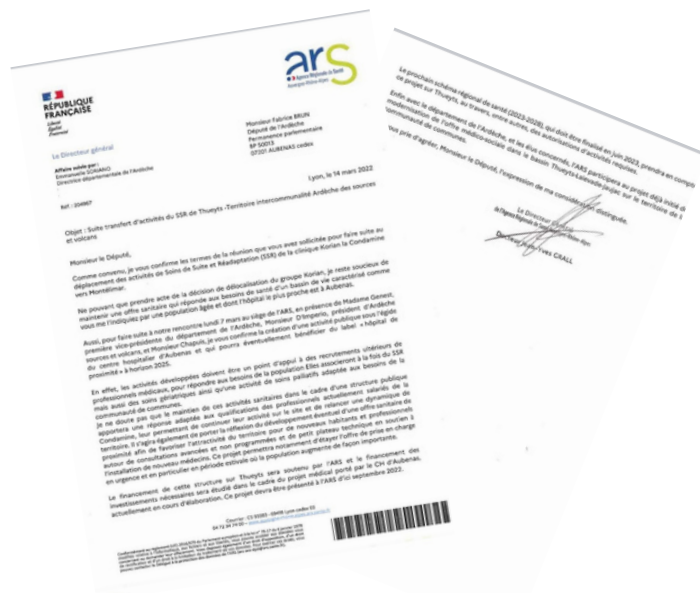
La mobilisation, la vôtre, celle des salariés de la Condamine, celle de vos élus, tant locaux que nationaux, cette mobilisation ferme, déterminée mais calme et digne, a été productive.

A la suite d'une rencontre, le 7 mars dernier au siège de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Directeur de l'ARS a fait parvenir un courrier (voir le fac-simile en illustration) qui confirme « la création (à Thueyts) d'une activité publique sous l'égide du centre hospitalier d'Aubenas ... qui pourra éventuellement bénéficier du label « Hôpital de proximité » à horizon 2025 ».

La lettre poursuit en indiquant : « Les activités développées doivent être un point d'appui à des recrutements ultérieurs de professionnels médicaux pour répondre aux besoins de la population » y compris « en période estivale ».

La perspective de la création, en lieu et place de la Condamine, de cette structure publique, permet de croire que les emplois seront préservés et que l'offre sanitaire de proximité ainsi créée permettra, selon l'ARS, de « favoriser l'attractivité du territoire pour de nouveaux habitants et professionnels » qui pourront consulter dans la structure, qui disposera également d'un « petit plateau technique en soutien à l'installation de nouveaux médecins ».

La municipalité se réjouit de ces perspectives. Elle restera néanmoins vigilante, en suivant pas à pas l'évolution du dossier, pour que ces promesses se concrétisent. Nous tiendrons les Athogiens régulièrement informés de l'avancée du dossier.



L'AMBROISIE

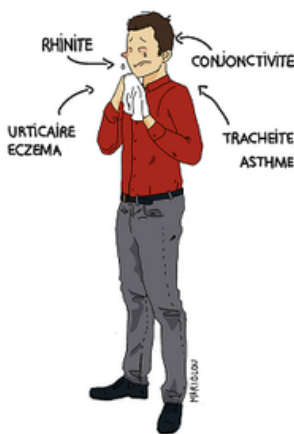
L'Ambroisie à feuilles d'armoise, l'Ambroisie trifide et l'Ambroisie à épis lisses sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord, capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque chez les personnes sensibles :

- RHINITE (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche
- CONJONCTIVITE (75%) : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils démangent
- TRACHÉITE (50%) : toux sèche
- ASTHME (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- URTICAIRE (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons.

Ces réactions peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.

En 2020, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé qu'entre 1 et 3,5 millions de personnes seraient allergiques aux pollens d'ambroisie en France, pour un coût de prise en charge médicale d'au moins 59 millions d'euros par an.



En plus de ces effets pour la santé, les ambrosies sont également un enjeu sociétal (tourisme, conflits de voisinage, etc.) et une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures et travaux de gestion supplémentaires).

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois que des graines ont été produites (jusqu'à 5000 graines par pied, qui persistent dans le sol jusqu'à 50 ans).

L'entretien d'un terrain à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie est nécessaire pour lutter contre la prolifération de cette espèce.

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE... POUR UN BON VOISINAGE

Quelques règles simples et essentielles doivent être respectées par tous : calme, respect de l'environnement, respect du repos des riverains, respect des règles de circulation dans les lieux publics et bien sur propreté.

Je ne dérange pas mes voisins....



Par Arrêté Préfectoral du 17 février 2016, il est rappelé que les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi - toute la journée les dimanches et jours fériés.

Je ne brûle pas mes déchets (ménagers ou végétaux...)

L'arrêté Préfectoral n° 2013-077-0006 du 18 Mars 2013 relatif au brûlage des déchets verts pose un principe général d'interdiction en tout temps pour les particuliers y compris pour ceux disposant d'un incinérateur ou dispositif équivalent.

Les végétaux issus de l'entretien de votre jardin peuvent être compostés. Ils pourront ainsi être réutilisés comme apport organique pour vos plantations.

Nous vous rappelons que les dépôts et décharges sauvages sont strictement interdits, et que l'élimination irrégulière de déchet peut être sanctionnée d'une amende de 75 000 € et de 2 ans de prison (article L541-46 du code de l'environnement).

Il existe sur la commune un point collecte de déchets verts dans lequel il vous est possible de venir déposer vos végétaux en vue de réaliser du compost ou du broyat : (prés des bâtiments des services techniques communaux) Le lundi et le jeudi de 14h à 16h30 Le samedi de 9h30 à 12h



Je veille à respecter les points de collecte des ordures ménagères

La communauté de communes met à votre disposition de nombreux points de collectes au sein du village. Merci de bien vouloir respecter ses lieux en déposant les déchets et matières à recycler dans les containers prévus à cet effet.

Pour les encombrants, la déchetterie de Labégude est ouverte lu lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15.

La communauté de communes propose un ramassage des encombrants sur inscription auprès du secrétariat au 04.75.89.41.08.

Jeter mes emballages, tickets, mégots et autres par terre est passible d'une amende de 35 euros.



Je ramasse les déjections de mon chien

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros

2 bornes de distribution de "sacs à crotte" sont présentes sur la commune : En face de la Mairie et dans le parc du château.

Je veille à ce que mon chien ne divague pas dans le village...

Par arrêté municipal n°2021/003, la divagation des chiens sur le territoire de la commune est interdit. Pour rappel, est considéré comme en état de divagation tout chien qui (hors chasse et surveillance de troupeau)

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.



REPLISSAGE DES PISCINES

Chaque année, des remplissages de piscine ont lieu sans que le service des eaux n'en soit informé.

Un tel débit soudain est souvent problématique

(gestion des niveaux des réservoirs, mise en danger de la sécurité incendie...)

Ainsi il est absolument nécessaire de prévenir de ces remplissages, et ce afin d'éviter toute déconvenue et faciliter la gestion de l'eau.

Merci de prendre contact le service technique au 07.85.98.78.25 afin de les informer de la date et des heures auxquelles vous souhaitez procéder au remplissage vos bassins.



Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Voilà 2 ans, nous commençons notre mandat en découvrant la mise en liquidation de l'APATPH avec, pour conséquence, le règlement de la caution de la commune sur l'emprunt soit 24.000 € par an. Et cela pendant toute la durée du prêt si nous avons continué à ne pas traiter le sujet. Les efforts et la ténacité des élus de la majorité ont permis d'aboutir.

L'achat du bâtiment, sans nous endetter, nous a permis de créer un complexe périscolaire (cantine et garderie) dont la commune avait grandement besoin pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, un nouveau déficit se présente à nous : sauver l'emploi et l'offre médicale sur la commune et toute l'économie qui en découle suite à l'annonce du départ de "Korian la Condamine".

Dès cette annonce, les élus de la majorité, ont œuvré pour comprendre le sujet et aller chercher le soutien d'autres élus communaux mais aussi députés et conseillers départementaux.

Nous avons actuellement des promesses écrites et concrètes de la part de l'Agence Régionale de la Santé qui nous laisse espérer encore une fois que notre travail sur le terrain au quotidien est porteur de résultats.

"Concordance Thueyts" vous avait promis d'améliorer les relations avec les partenaires, le dialogue est toujours nécessaire et constructif.

Nous le menons avec passion et persévérance et il donne des résultats.

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

- DIMANCHE 8 MAI **LA FOIRE AUX FLEURS**
PAR LA FABRIK' - DANS LE PARC DU CHÂTEAU DE BLOU
- SAMEDI 14 MAI **LES OLYMPIADES**
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - DANS LE PARC DU CHÂTEAU DE BLOU
- DIMANCHE 22 MAI **PROJECTION DU FILM "LE PRÉSIDENT" + CONFÉRENCE DE MICHEL LASCOMBE**
PAR LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE - CINÉMA "LA VESPRADE"
- SAMEDI 4 JUIN **TRAIL DE LA CHAUSSÉE DES GÉANTS**
PAR L'ASSOCIATION "TRAIL DE LA CHAUSSÉE DES GÉANTS"
- LUNDI 6 JUIN **FILM + ESCAPE GAME**
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CINÉMA "LA VESPRADE" ET SALLE DE LA MAIRIE
- SAMEDI 11 JUIN **INITIATION DU GRAND PUBLIC AU JEU DE LONGUE**
PAR L'ASSOCIATION LA BOULE DE LA GRAVENNE - PLACE DU CHAMP DE MARS
- JEUDI 30 JUIN **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE OFFERT AUX ÉCOLES (OUVERT À TOUS)**
PAR LE C.C.A.S
- VENDREDI 8 JUILLET **CONCERT HARMONIE D'AUBENAS-VALS**
PAR LA MAIRIE - PARC DU CHÂTEAU DE BLOU
- JEUDI 14 JUILLET **VIDE GRENIER**
PAR L'ASSOCIATION LA FABRIK' - PARC DU CHÂTEAU DE BLOU
- JEUDI 14 JUILLET **FEU D'ARTIFICE ET BAL**
PAR LA MAIRIE ET L'AMICALE DES POMPIERS - STADE ET PLACE DU CHAMP DE MARS
- VENDREDI 15 JUILLET **CHALLENGE GEORGES LABROT**
PAR L'ASSOCIATION DE LA BOULE DE LA GRAVENNE - PLACE DU CHAMP DE MARS

CINÉMA LA VESPRADE

Le programme du Cinéma la Vesprade est disponible en Mairie, sur le site de la maison de l'image et sur l'application panneapocket





PUBLICATION
Mairie de Thueyts

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre Chapuis

RÉDACTION
Service administratif

PHOTOS
Mairie de Thueyts

SITE INTERNET
www.thueyts.fr

FACEBOOK
Mairie de Thueyts

IMPRESSIONS
Imprimerie ACL
61 rue de Tartary
07200 Aubenas